OCTOBRE 2013

Flémalle

Bal de la Commune

vendredi 15 novembre dès 21h

Salle André Cools
rue du Beau Site 23

soirée « juke-box »

animée par DJ Vince



Buffet pâtes

P.A.F. entrée: 10 € - entrée + buffet : 20 €

réservations avant le 8 novembre : 04/234 88 53

ou par compte au n° IBAN : BE-46-068-2402117-36

Bénéficiaire : Flémalle Projets asbl - Communication : Bal 2013+nom+prénom+nombre d'entrées+nombre de repas

Ed. resp. Flémalle Projets, rue Spinette, 1 - 4400 Flémalle

vivre à Flémalle

FLÉMALLE, UNE PASSION COMMUNE

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

Périodique d'Information de la commune - Edition octobre 2013 - Ed.resp. Isabelle Simonis - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle

LE COLLÈGE COMMUNAL



La Bourgmestre
Isabelle SIMONIS

Compétences :

La police administrative,
la police locale,
le service incendie,
le personnel communal,
le budget et les finances,
les affaires générales,
la communication interne et externe, le logement,
les cultes, l'informatique,
la prévention.



Contact : 04/234.88.55
Grand'Route 287
isabelle.simonis@flemalle.be

1ère échevine
Sophie THÉMONT

Compétences :

Le redéploiement économique, le tourisme, les commerces, les indépendants, l'agriculture, le développement local, les projets stratégiques, l'urbanisme, le patrimoine foncier, la mobilité, les primes et permis, le développement durable.



Contact : 04/234.89.11
Grand'Route 302-304
sophie.themont@flemalle.be

2ème Echevin
Fabian PAVONE

Compétences :

Les bibliothèques,
la culture, les sports,
la jeunesse,
les loisirs,
les grands évènements, les associations,
le plan de cohésion sociale.



Contact : 04/234.10.84
Les Marnières 44
fabian.pavone@flemalle.be

3ème Echevin
Laurent LEONARD

Compétences :

L'enseignement,
l'accueil extrascolaire,
les écoles de devoirs,
les crèches et maisons communales d'accueil de l'enfance.



Contact : 04/235.11.00
Rue de Flémalle-Grande 22
laurent.leonard@flemalle.be

4ème Echevin
Valter POLESE

Compétences :

L'état civil,
la population,
les sépultures,
les élections,
les affaires patriotiques,
la maintenance et l'entretien des bâtiments,
le patrimoine privé bâti,
l'énergie et les édifices du culte.



Contact : 04/234.89.07
Grand'Route 267
valter.polese@flemalle.be

5ème Echevin
Marc D'JOOS

Compétences :

Les voiries communales,
les espaces verts,
la propreté publique,
la politique des déchets,
la gestion du parc automobile et de l'outillage,
les voiries intérieures des cimetières.



Contact : 04/234.88.90
Rue du Village 183
marc.djoos@flemalle.be

La Présidente du CPAS
Catherine MEGALI

Compétences :

L'insertion et la coordination sociale, l'emploi et la formation, la santé, les aînés, la personne handicapée, l'égalité des chances et la politique de proximité.



Contact : 04/235.10.00
Rue de l'Ermitage 16
catherine.megali@flemalle.be

Nouveau Conseiller



Bienvenue à Dominique Bodarwé, votre nouveau Conseiller communal PS, installé suite à la démission de Monsieur Raymond Flagothier.
Domicilié rue Louis Legrand aux Awirs, Monsieur Bodarwé, âgé de 48 ans est ouvrier chez ArcelorMittal.
Il est président de l'ASBL Maison du Peuple. Passionné de football, il est avant tout fervent supporter du Standard.

Le Conseil communal

La Bourgmestre :

Mme SIMONIS Isabelle,

Les Echevins :

Mme THEMONT Sophie
M. PAVONE Fabian
M. LEONARD Laurent
M. POLESE Valter
M. D'JOOS Marc

La Présidente du CPAS

Catherine MEGALI

Les Conseillers communaux

VERVAEREN Jean-Jacques
MOULIN Yves
D'JOOS Marc
DISTER Jérôme
MANTANUS Maggy
HOURLAY André
BLONDIAUX Nathalie
WINTGENS Jeanine
LEJEUNE Jean-Denis
VANDELLI Frédéric
COPELLI David
PASSANI Véronique
CLAESSENS Marc
GODELAINE Hadrien
HAMIDOVIC Amir
DANTINE Fabienne
GODIN Alain
COMELLI Virginie
RIGO Julien
VEZZARO Jessica
PERRIN Dominique
ANCIA Stéphane
BODARWE Dominique

vivre à Flémalle

Périodique d'Information de la commune - Edition octobre 2013

Editorial



C'est bien notre fonction de mandataire d'assurer à la population un service qui contribue au bien-être du plus grand nombre, et donc de résoudre au mieux cette équation qui consiste, d'une part, à ne pas solliciter exagérément le portefeuille du citoyen et, d'autre part, à faire le meilleur usage de sa contribution dans un souci d'épanouissement et de justice sociale.

Et c'est très exactement ce que je me suis attachée à faire avec le Collège communal durant ces premiers mois de législature à travers l'élaboration d'un programme d'actions à la fois ambitieux, équilibré et soucieux de vos préoccupations, mais aussi à travers la confection d'un plan financier susceptible de garantir l'aboutissement de ces actions sans remettre en question la stabilité de notre institution.

Autant le dire, l'exercice est délicat, et il devient même particulièrement complexe dès lors que les effets de la récession se font toujours plus présents, qu'à intervalles réguliers il nous faut composer avec tels ou tels évènements qui ont pour effet de réduire davantage les ressources communales, et que l'austérité prônée par l'Europe nous contraint à présent à certaines règles de fonctionnement internes.

Et c'est précisément pour ne pas confronter la commune, son personnel, ses citoyens, son tissu associatif… à toute forme de restructuration brutale, que notre plan financier veille à absorber dans la durée cette réduction des moyens par une maîtrise des coûts, par la recherche de financements alternatifs et par une organisation optimale du travail.

Notre démarche nous permet aujourd'hui d'envisager un retour à l'équilibre structurel dès avant le terme de la législature.

Un équilibre des finances flémalloises qui – autant le préciser pour corriger tout amalgame entre les niveaux de pouvoir et pour rétablir la vérité sur quelques rumeurs infondées – sera atteint à moyen terme sans douleur pour la population, en maintenant notre soutien aux associations et, sans non plus altérer l'offre de services à la population.

L'exemple le plus parlant, et le plus actuel aussi, de cette stabilité est sans doute fourni par la récente rentrée des classes. Non, la commune n'est pas responsable de la réduction des allocations de rentrée. Non, la commune n'est pas responsable de la hausse du précompte immobilier!

Au contraire, l'enseignement reste un axe prioritaire de notre politique en ce qu'il incarne plus que tout autre l'avenir de la commune et de ses habitants. Raison pour laquelle les moyens y consacrés sont plus importants à Flémalle que partout ailleurs. Et si le secteur n'échappe pas à notre démarche budgétaire, l'effort ne se fera jamais au détriment de la qualité de l'instruction, ni de l'éventail des services développés à l'attention de nos enfants.

Je le disais, c'est aujourd'hui une fonction délicate de veiller à votre bien-être et l'envisager, aujourd'hui, pour nos enfants, y participe aussi. Et c'est le vœu que je forme pour eux, celui d'un avenir heureux et épanouissant. Que cette nouvelle année au sein de nos écoles flémalloises y contribue pleinement !

Isabelle SIMONIS,



Députée-Bourgmestre

Sommaire

Les nouvelles du Préhistosite	4
Développement économique	5
Tourisme	8
Chapeau bas	10
Sport	11
Environnement	12
Patriotisme - festivité - Flémalle-Astana	13
Enseignement	14
Police	16
CPAS	17
Tribune libre aux partis politiques	18
Maison des Hommes	20
Population	20
Les Noces	21
100 ans	22
Décès	23

Relecture : Jacques Franchimont
Mise en page : Service des Relations publiques
Articles : Services communaux
Impression : Imprimerie communale
avec l'aide de l'Athénée provincial Guy Lang

Ed.resp. Isabelle Simonis - Grand'Route 287 - 4400 Flémalle

Le Préhistosite de Ramioul change de nom

Le chantier de l'un des plus grands musées de Préhistoire d'Europe est lancé à Flémalle.

Le Préhistosite de Ramioul change de nom. En 2015, il deviendra le Préhistomuseum. Un nouveau nom pour un nouveau musée qui s'étendra sur 30 hectares et deviendra l'un des plus grands musées de Préhistoire en Europe.

Un changement de nom stratégique approuvé par les visiteurs

En 18 ans, le Préhistosite est passé de 9000 à 42.000 visiteurs. Pour s'adapter, il a construit trois extensions successives. Aujourd'hui, le musée, toujours à l'étroit, décide de s'agrandir et d'harmoniser ses infrastructures grâce à un tout nouveau projet architectural et paysager.

C'est l'objectif de la 4e et dernière phase de développement du Préhistosite. Le musée s'étendra sur 30 hectares et sera une véritable « attraction culturelle » qui conjugue patrimoine et loisirs. Du labyrinthe de l'évolution au parcours pieds nus en passant par le laboratoire d'archéologie expérimentale, 12 expositions permanentes feront vivre l'aventure humaine. C'est un impressionnant projet architectural et paysager respectueux d'un site Natura 2000 remarquable.

Tous ces changements imposaient une nouvelle appellation. Le nom du Préhistomuseum a été choisi. D'abord, il est compréhensible en 4 langues, celles des potentiels visiteurs des régions limitrophes. Ensuite, les visiteurs eux-mêmes l'ont plébiscité. Ils ont tous préféré une appellation qui conservait le préfixe Préhisto auquel ils étaient attachés.



Le chantier d'un des plus grands musées de Préhistoire d'Europe est lancé à Flémalle

C'est désormais officiel, le Préhistosite deviendra, en 2015, un des plus grands musées de Préhistoire en Europe. Le conseil communal de Flémalle a donné aujourd'hui son accord au lancement de l'appel d'offre pour la construction du Préhistomuseum. Les travaux estimés à 5.603.000 € HTVA commenceront en janvier 2014 et dureront 16 mois. L'inauguration du Préhistomuseum est programmée en juin 2015, 21 ans jour pour jour après l'ouverture du Préhistosite en 1994. Le Préhistomuseum contribuera à la notoriété de la commune mais aussi à celle des musées et des attractions touristiques du bassin liégeois. De plus, le dossier du Préhistomuseum est un bel exemple de politique croisée avec la Région wallonne (Commissariat général au Tourisme) et la Fédération Wallonie Bruxelles.

Un projet d'économie créative et sociale

Le Préhistomuseum met en œuvre un programme de gestion inédit dans le monde de la culture et du tourisme. Dans la pratique, il créera une unité de TVA entre l'ASBL et deux SFS (Société à finalité sociale). La TVA payée pour les travaux pourra ainsi être récupérée et affectée intégralement à la réalisation du musée. Les deux sociétés à finalités sociales, créées par le Préhistomuseum, permettront de développer des projets d'économie sociale, d'intégration sociale, de travail adapté, de développement local et de gestion de la biodiversité. Ce financement original du musée combine objectifs économiques et humains.







Ivoz Ramet

REQUALIFICATION DU PARC D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En 2011, à l'initiative du Ministre Marcourt, un appel à projet « d'expériences-pilotes » a été lancé en vue de la requalification des anciens parcs d'activités économiques. Dans ce cadre, le Parc d'activités économiques d'Ivoz-Ramet a été sélectionné.

Créé en 1971, le Parc d'Ivoz-Ramet présente un déficit d'image certain. Les espaces publiques n'intègrent pas suffisamment la mobilité douce, ni les aménagements verts.
Ce projet partenarial entre la Wallonie, la SPI et la commune de Flémalle s'inscrit dans les recommandations du Schéma de Cohérence Territoriale communal (voir ci-dessous) en vue d'améliorer l'attractivité du territoire flémallois.
Un plan d'aménagement est actuellement à l'étude et des travaux seront réalisés en 2014. Ils permettront d'améliorer la mobilité, la sécurité, la signalétique et l'aspect paysager du parc d'activité économique.

Le défi du SCoT communal

Créer une ambition territoriale à l'échelle de l'ensemble de la commune pour les 10 à 15 prochaines années, tel est le défi du SCoT communal.

Les préoccupations territoriales et environnementales occupent, aujourd'hui, une place fondamentale, et sans cesse croissante, dans la gestion communale. Flémalle est une commune particulièrement étendue et diversifiée. Résultante de la fusion des anciennes communes d'avant 1977, les quartiers et villages se méconnaissent, parfois s'ignorent encore.

Suite à de nombreuses réflexions et rencontres initiées dès 2007, il fut constaté l'absence d'une vision globale et cohérente à moyen et long terme de l'aménagement du territoire communal.
Où construire ? Quel type d'habitat ? Où centraliser les services pour la population ? Quelles sont les implications à moyen et long terme de tel ou tel projet ? …
C'est pourquoi le Collège communal a décidé de se doter d'un outil appelé schéma de cohérence territoriale communal (SCoTc) ayant pour but de fixer les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones bâties et non bâties, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Ce document fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de mobilité. Il propose une vision transversale du territoire au départ d'une véritable stratégie de gestion territoriale.

Elaboré en collaboration avec le bureau Pluris, société de consultance en urbanisme et en aménagement du territoire, le SCoTc flémallois a été approuvé par le Conseil communal de février 2013. La version électronique de ce document peut être consultée dans son intégralité sur le site de la commune www.flémalle.be sous la rubrique Economie – Emplois/Schémas.
Concret, souple et pratique, le SCoTc confère aux gestionnaires communaux une vision globale de l'ambition territoriale pour les 10 à 15 prochaines années.

Dans une première phase, le SCoTc établit un diagnostic prospectif de la commune, lequel débouche sur une synthèse en termes d'atouts, de faiblesses, d'opportunités et de menaces. Sur la base de ce constat, l'étude identifie les enjeux territoriaux auxquels la commune est confrontée à moyen et long terme :

- ***Affirmer l'identité de Flémalle***
- ***Renforcer et diversifier le tissu économique (emploi)***
- ***Stabiliser et sédentariser la population***
- ***Améliorer la mobilité interne de la commune***
- ***Améliorer la qualité de vie de la population***

Enfin, le schéma de cohérence territoriale aboutit à une cartographie de la commune en fonction de l'affectation du sol (zone urbaine, zone industrielle, zone écologique,…) et des densités de population.
L'objectif de cette carte est de permettre de faire un choix conscient d'implantation des fonctions et de définir des densités raisonnées en lien avec les capacités d'accessibilité du territoire et l'offre en services et équipements.

Ainsi, pour chaque zone identifiée, le SCoTc dresse un certain nombre de recommandations en termes d'urbanisme, de développement économique, de mobilité et de respect de l'environnement.

Sur un horizon de 10 à 15 ans, la mise en œuvre des recommandations du SCoTc doit aboutir à une profonde réorganisation du territoire communal afin d'offrir une plus grande qualité de vie à chacun, à chaque âge et que les différentes fonctions trouvent, chacune, un espace d'expression.

Découvrez le Flémalle de demain !

Améliorer et préserver notre cadre de vie est une préoccupation constante de la commune.

- ***Où construire ?***
- ***Quel type d'habitat ?***
- ***Où centraliser les services pour la population ?...***

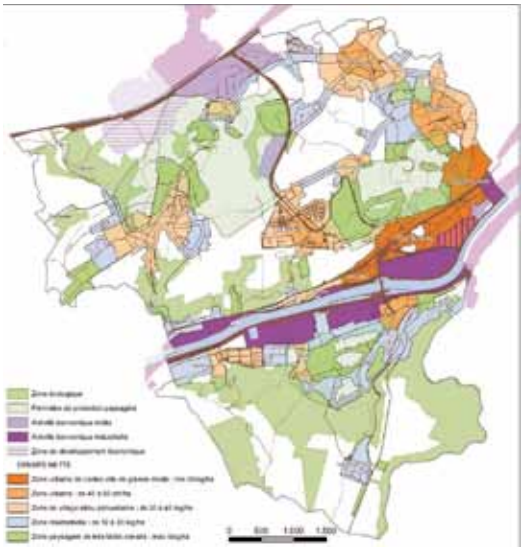
Afin de répondre à ces questions fondamentales, le Collège communal est fier de vous présenter le Schéma de Cohérence Territoriale de la commune de Flémalle. Professionnels du bâtiment ou simples citoyens, cette étude vous concerne !

Rendez-vous le jeudi 7 novembre à 19h dans la salle du Conseil communal - Grand' Route, 287 à 4400 Flémalle

A cette occasion, il vous sera également présenté l'opération de rénovation urbaine Place Mottard à Mons-lez-Liège ainsi que le Master Plan de Flémalle centre.

Venez nombreux imaginer à quoi ressemblera le Flémalle de demain !

Une exposition des projets communaux d'aménagement du territoire viendra, par la suite, s'installer dans votre quartier !



Agenda des expositions

Rendez-vous dans votre quartier pour découvrir l'exposition du SCoT, des plans d'aménagement de Mons-lez-Liège et de la Grand'Route

- **Flémalle centre : le 8 novembre de 17h à 20h dans la salle du Conseil communal - Grand' Route, 287**
- **Mons-lez-Liège : le 14 novembre de 17h à 20h dans le local « Mons culture et sport » - Rue du Vicinal**
- **Trixhes : le 18 novembre de18h à 21h dans la Salle communautaire de la Ferme au Saule Les Marnières, 44**
- **Ivoz-Ramet : le 20 novembre de 17h à 20h au Home Emile Honnay - Avenue Gonda n° 7**
- **Awirs : le 29 novembre de 17h à 20h à l'école des Awirs - Rue des Awirs, 222**
- **Les Cahottes : le 22 novembre de 17h à 20h à la salle « Amon Nos Autes » - Rue Sart d'Avette 353**

COMMUNE DE FLEMALLE - APPEL PUBLIC

Constitution de la «Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité»

Le Collège communal annonce la constitution de la «Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité» en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

Le présent avis qui est lancé le 24 juin 2013 fait appel aux candidatures à la fonction de président, de membre ou de suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son § 3, alinéa 4, que « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du conseil communal, le conseil communal choisit les membres en respectant :

- Une répartition géographique équilibrée ;
- Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ;
- Une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la commune. »

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission.
En ce compris le président, tout membre de la commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.
Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal avant le 6 septembre 2013 à l'adresse suivante : Grand'Route 287 à 4400 Flémalle.
Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au **04/234.89.05, au Service de l'I.T.D.E.**



Retour sur
Grand'Route en fête

Les 1er et 2 juin derniers le centre de Flémalle s'est animé pour la 2ème édition de «Grand'Route en fête».

Entourées des géants de la Province, la Bourgmestre, Isabelle Simonis, et la 1ère Echevine, Sophie Thémont, ont inauguré l'événement rehaussé cette année par la présence des Ministres de l'Economie Jean-Claude Marcourt, et des Entreprises publiques, Jean-Pascal Labille.

Quelque 100 acteurs se sont fédérés et ont accueilli dans la bonne humeur, la convivialité et la musique les nombreux visiteurs qui se sont pressés au centre de Flémalle, leur proposant des activités diverses telles le village des saveurs, le village des artisans, le village des associations et des clubs sportifs, des attractions foraines, des démonstrations d'arts martiaux et de danses, diverses expositions culturelles et artistiques, des promenades équestres, sans oublier la participation d'une trentaine de commerçants flémallois.

Le parc communal de Flémalle, domaine d'exception, a accueilli pour l'occasion un gigantesque pique-nique organisé par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Allongés dans l'herbe ou attablés sous les arbres centenaires, plus de 250 personnes ont goûté aux produits du terroir qui leur étaient proposés. Les enfants profitaient des jeux installés à leur intention tandis que les adultes vibraient aux notes d'un orchestre de jazz.

Cakes et biscuits aux fleurs de Mme Silini (Verdissimo), sculptures en verre de Mr et Mme Beerden-Collard, piste de skateboard installée par Décathlon, tournoi de pétanque, facéties des Rodjes Makrâles d'às Boncèles, rythmes endiablés des bandas 'Delirium Tremens', … tout concourait à rendre ces journées fantastiques !









Les prochaines activités de l'Office du Tourisme



2 BALADES GRATUITES

Dimanche **20** octobre

Rendez-vous sur les sentiers !

L'action «Rendez-vous sur les sentiers» existe maintenant depuis plusieurs années. Elle entend remettre à l'honneur les chemins et sentiers publics, faire connaitre leurs multiples intérêts mais aussi réhabiliter ceux qui sont menacés de disparition. Coordonnée par l'association Sentiers.be, l'action se concrétise, fin octobre, par de multiples activités organisées par des porteurs locaux et proposées à un large public. C'est aussi l'occasion de souligner l'importance de ces petites voies publiques pour la biodiversité, la mobilité douce, le tourisme durable ou encore les activités sportives en plein air. Cette action a aussi pour objectif de sensibiliser un large public aux multiples intérêts du maintien d'un maillage de petites voies pour les usagers doux (piétons, cyclistes, cavaliers). Les projets de cette année réhabilitaient un chemin situé près du château de la Croix St-Hubert à Ivoz-Ramet ainsi que le chemin royal d'Othet aux Cahottes.

Gros-Chêne, Croix St-Hubert, Clair-Sommet...
ça marche sur les hauteurs d'Ivoz-Ramet!

La balade débute par une visite de la ferme du « Champs des Bures », dont les bâtiments actuels datent des 17e et 19e siècles. Empruntant la route Napoléon, vous apercevez le Château de la Croix St-Hubert bâti au 19e siècle. C'est Charles Joseph Chaudoir qui a donné au château cet aspect de cottage anglais érigé au milieu d'un parc magnifique. Profitez ensuite d'une animation unique avec des miroirs pour découvrir un sentier réhabilité par la Commune de Flémalle avant d'atteindre la rue des Maquisards, nom donné au groupe de résistants ayant élu domicile dans les bois d'Ivoz lors de la seconde guerre mondiale. Le circuit se termine par un passage au Clair-Sommet, lieu-dit bien connu des amateurs du parcours Vita. Venez entre amis, seul(e) ou en famille, et chaussez vos bottines de marche pour cette promenade sportive aux couleurs de l'automne !
Départ à 10h30 du parking de la ferme du Champs des Bures, route de France 755.
Guide : Anne Pirnay - Durée : 2h30

Les sentiers champêtres des Cahottes.

Partez à la découverte du village des Cahottes en empruntant chemins champêtres et sentiers boisés. Après un passage le long du « Pré Renard », sentier réhabilité en 2012 dans le cadre de la même action, dirigez-vous vers la Ferme d'Othet. À l'origine, l'endroit servait de fermage en liaison avec un couvent établi par les religieuses cisterciennes. Le bâtiment actuel en parfait état représente un magnifique exemple de ferme hesbignonne avec ses quartiers en carré et sa belle entrée cochère.
Le chemin longeant la ferme et descendant vers le fond des Cahottes était à une époque lointaine un chemin important reliant la Hesbaye et le Condroz. Ce chemin royal d'Othet, après réfection par la Commune de Flémalle et l'Asbl « Entr'Voisins », a été aménagé par les élèves des écoles du village. À travers le projet « Chemins au Naturel », ils s'investissent en faveur de la biodiversité locale en créant de multiples petits aménagements tels que nichoirs et gîtes à insectes, plantations d'anciennes variétés de fruitiers et pose de panneaux didactiques tout au long du chemin. Venez entre amis ou en famille découvrir ce véritable coin de paradis pour la nature !
Départ à 14h00 de la Place des Sports aux Cahottes.
Guide : Angèle Kroonen - Durée : 2h30

Infos et réservations : Office du Tourisme de Flémalle
04 233 67 87 – tourisme@flemalle.be



COMMANDEZ VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE À L'OFFICE DU TOURISME

Le terroir wallon est riche d'une multitude de producteurs et artisans passionnés. Vous pouvez découvrir ce savoir-faire en vous procurant différents produits « de chez nous » désormais disponibles à l'Office du Tourisme. À coup sûr, les produits vous séduiront par leur qualité et leur originalité.



L'office du Tourisme vous propose

- **Le Panier du Houblon :**
 une sélection de 3 bières préhistoriques – 1 bol en céramique - 1 pot de miel artisanal - 1 pot de confiture.
 Au prix de 25€.

- **Le Panier de la Vigne :**
 2 bouteilles de vin de vignobles flémallois - 1 verre de dégustation - 1 pot de miel artisanal - 1 pot de confiture.
 Au prix de 28€.





Di. 27 octobre

Visitez la réserve naturelle de Rognac

« La forêt en automne »

L'Office communal du Tourisme de Flémalle, en collaboration avec Natagora, vous invite à découvrir la réserve naturelle de Rognac, remarquable par la diversité de son biotope, située à cheval sur les communes de Neupré et Flémalle.

La forêt de Rognac, gérée par le RNOB depuis 1978 est l'une des rares à n'avoir fait l'objet d'aucune intervention depuis près d'un siècle. D'une superficie d'une douzaine d'hectares, la réserve est traversée par le ruisseau de Neuville alimentant étang et autres mares à la flore particulière. Sur ce domaine, il n'est pas rare de rencontrer des espèces particulières de batraciens, dont la salamandre ou d'apercevoir de nombreuses variétés différentes d'oiseaux, dont le martin-pêcheur ou d'autres mammifères typiques à cette région.

Attention ! La réserve n'est pas accessible en dehors des visites guidées organisées par Natagora.

Le rendez-vous est fixé à 9h30 à l'entrée de la réserve, rue des Violettes – Neuville - GRATUIT!

DEVENEZ GREETERS DE FLEMALLE !



Faites le « Greeters test »
pour devenir ambassadeur de Flémalle

- Je suis passionné(é) par Flémalle
- J'ai envie de partager cette passion
- Je suis accueillant(e), cordial(e) et communique avec enthousiasme
- J'aime m'ouvrir à de nouveaux horizons
- Je suis fiable et respecte les rendez-vous
- Je suis disponible au moins six fois par an pendant au moins deux heures
- J'ai un répondeur et/ou une adresse e-mail
- Je suis intéressé(e) par l'activité bénévole la plus sympa de Flémalle

Si vous avez répondu positivement à plus de la moitié de ce test, ce qui suit vous intéressera au plus haut point !

Aux visiteurs avides de voir Flémalle autrement, faites découvrir votre commune en partageant vos bons plans, vos trésors cachés, les lieux tendances ou vos promenades préférées et vous apprécieriez ces rencontres simples, et authentiques !

Pour lancer ce réseau «d'ambassadeurs » bénévoles, l'Office du Tourisme recherche des profils variés et cosmopolites à l'image de notre territoire.

Commune de Flémalle

Être Greeters, c'est partager bénévolement quelques heures avec des visiteurs de passage (maximum 6 personnes) pour leur faire découvrir votre vision et votre expérience de Flémalle, hors des sentiers battus.

Contactez-nous pour plus d'informations.

Office du Tourisme
04 233 67 87
Chaussée de Chokier, 29
tourisme@flemalle.be
www.flemalle.be

Manon Lepomme, seule en scène, tous en salle !

A 24 ans, la jeune Flémalloise fait un tabac avec son spectacle coquino-humoristique « Je vous fais un dessin ? », un seule en scène produit par Ginette Matagne que vous pourrez découvrir le 13 avril 2014, au centre culturel.



Inscrite à l'âge de 7 ans à l'académie d'Amay, Manon se distingue immédiatement par son aisance, son humour et son don pour l'imitation. Son professeur, Ginette Matagne, a vite fait de remarquer le potentiel de la jeune comédienne qui, sur scène s'amuse avant toute chose, et aime surtout amuser la galerie. Pour la petite Manon, tout est facile et tout se fait par jeu. *« J'adorais reproduire le spectacle intégral François Pirette et les mimiques de Jim Carey dans « The mask »*, dit Manon tout en précisant qu'ils ne sont plus vraiment sa tasse de thé à l'heure actuelle. Aujourd'hui ses modèles sont plutôt Pierre Deprosjes, Raymond Devos, Fabrice Luchini dont elle admire tout particulièrement la capacité à jongler avec toutes les nuances de la langue française.

En 2008, Manon rafle le premier prix au Concours Dexia en interprétant des textes de Jean de la Fontaine et de Rimbaud. Elle se produit à l'occasion des Fêtes du Patrimoine, sur le parvis du château d'Aigremont dans un monologue périlleux, d'après une œuvre de Marguerite Yourcenar.
Succès total, son talent se confirme et Manon commence tout doucement à rêver à une carrière professionnelle.
Ses parents, tous deux enseignants à Flémalle, craignent que leur fille abandonne trop tôt l'école et lui demandent impérativement de pour suivre des études supérieures. Elle obtiendra, sans aucune difficulté, son diplôme de science politique à l'Ulg.

En 2011, son professeur propose de la lancer dans un seule en scène. « Nous étions bien en accord et nous avons travaillé un an pour mettre au point « Je vous fais un dessin ? », l'histoire d'une jeune femme plutôt malhabile qui tente de séduire les hommes en racontant des histoires coquines et s'approprie des textes d'auteurs ». Ici, pas question de vulgarité ni de gros mot, tout est dans l'humour et la subtilité. La pièce fonctionne plus que bien, de Liège à Bruxelles en passant par Paris. Présentée à Rochefort devant 500 personnes, en première partie du spectacle d'Anne Roumanoff, elle sera aussi jouée vingt-quatre fois au festival d'Avignon. *«C'était une super expérience qui m'a permis de rencontrer quelques programmateurs et le public qui est venu me voir semble avoir adoré le spectacle »,* précise Manon.

« Je vous fais un dessin ? » continue de tourner en Belgique et Manon tente de l'exporter en France, notamment au festival du rire de Toulouse et une nouvelle fois à Avignon.
Bien consciente qu'il est difficile d'en vivre (Manon est professeur d'Anglais et de Néerlandais dans un athénée) elle espère devenir comédienne à plein-temps. Elle envisage de créer un nouveau spectacle toujours en collaboration avec Ginette mais en attendant, de nombreuses dates sont encore prévues à l'agenda dont une à retenir principalement : le 13 avril 2014 à 10 h au Centre Culturel de Flémalle.



Autres dates :
18, 19 /11 - Théâtre en Île à Liège
21/11 - centre culturel de Soumagne
18/06 - Trocadero



Le livre d'une Flémalloise comme premier choix d'une nouvelle maison d'édition

Elle s'appelle Sarah Capricci, mais dans le monde de l'illustration, elle se profile sous le pseudo Capia. Elle a 27 ans, elle est Flémalloise et est diplômée de l'Institut supérieur des Arts, St Luc à Liège. C'est principalement au travers de la bande dessinée et de l'illustration que Capia préfère s'exprimer.



Comme toute première parution, la nouvelle maison d'édition belge implantée à Jambes, Les Editions Galet, a choisi de publier son récit illustré « Astérion Tome I : Terres sacrées », les aventures du minotaure revisitées par Capia, dans lequel l'humour côtoie aventure et créatures fantastiques.
Trois mois de travail ont suffi à la jeune artiste pour réaliser ce très beau livre de 64 pages où elle n'hésite pas à mélanger le crayon, l'encre et le bic sur du papier recyclé aux aspects de parchemin, de quoi donner à ce récit illustré une touche définitivement étrange et originale.
Pour la complexité de l'histoire et l'humour qu'il contient, cet album se destine principalement aux adolescents et aux adultes.

Sur son site, Capia dévoile ses plus beaux travaux; croquis, illustrations, planches de bande dessinée, affiches ainsi que ses nouveaux projets... n'hésitez pas à le visiter, vous y découvrirez les oeuvres d'une artiste douée, drôle et atypique.

http://capia.e-monsite.com - facebook : capia art
Astérion - Tome I - Terres sacrées, en vente à Flémalle, à la librairie Axel - Grand'Route 401.





Isabelle Simonis, Députée-Bourgmestre, Fabian Pavone, Echevin de Sports et Libero Bendotti, Président du RTC Flémalle

RTC Flémalle, désormais l'un des plus grands clubs de la région

De nouveaux terrains ont été inaugurés le 6 septembre au Royal tennis Club Flémalle.
Le club qui compte à l'heure actuelle pas moins de 500 membres actifs, avec un potentiel de plus de 900 membres affiliés, propose désormais 10 terrains de tennis (dont 3 nouveaux), ainsi qu'un terrain de mini-tennis et un mur d'entraînement.
Le RTC FLEMALLE est actuellement parmi les 5 plus grands clubs de la région. Les agrandissements de l'infrastructure ont été financés par la région Wallonne et n'auraient été possibles sans les économies réalisées par le travail de tous les bénévoles du club.

UN DIPLÔME DE RÉUSSITE POUR LES ADEPTES DE LA COURSE À PIED



Les participants au programme d'initiation à la course à pied «Je cours pour ma forme», organisé pour la première fois par le Centre sportif local, ont été reçus à l'administation communale pour y recevoir leur diplôme de réussite.
Le groupe se composait d'hommes et de femmes de tous âges, pour la plupart des débutants.
L'entraînement s'est déroulé durant 12 semaines sur la piste d'Athlétisme Paul Roekaerts aux Trixhes dans la plus grande convivialité.
Une deuxième formation a déjà débuté au mois de septembre.
La prochaine formation est prévue dès le 18 mars.

Contact : Vladimir Karas - 0493 65 3980 CSL_karas@flemalle.be



Aidez les insectes pollinisateurs à passer l'hiver à l'abri

Les insectes pollinisateurs sont indispensables pour assurer la pollinisation, c'est-à-dire la reproduction d'un très grand nombre d'espèces végétales. Sans ces insectes nous n'aurions pratiquement plus de fruits et légumes dans nos assiettes !
Comme nous, les insectes pollinisateurs n'aiment pas l'hiver et cherchent à s'abriter durant cette période. Les abeilles domestiques se retirent dans leur ruche mais il existe d'autres insectes pollinisateurs tel que les abeilles solitaires, le frelon, le bourdon qui recherchent des petits abris temporaires pour passer l'hivers ou pour y construire leur nid. Vous pouvez les aider !

Qui sont les insectes pollinisateurs ?



Ce sont principalement les abeilles et les bourdons.
Les guêpes, mouches et papillons participent aussi à la pollinisation mais de manière beaucoup moins importante.
En Belgique, il existe 370 espèces d'abeilles. Sur ces 370 espèces, 339 sont solitaires (elles ne fondent pas de colonie).



Quelques idées pour abriter les insectes pollinisateurs – gratuit et à la porté de tous !

- Percez des trous de différents diamètres, de 3mm à 5cm dans une large buche. Placez la bûche au soleil. Abeilles solitaires et frelons s'y réfugieront ;
- Laissez pourrir tranquillement un tas de bois dans un coin du jardin, les abeilles charpentières viendront y nicher ;
- Les bourdons aiment les pierres, les creux d'un vieux mur ou quelques pierres et briques en tas dans un coin du jardin ;
- Des petits fagots de branche de bambou ou autres bois creux remporteront également un franc succès.

Si vous êtes un peu plus bricoleur vous pouvez construire ce qu'on appelle un « hôtel à insectes ».
Vous trouverez pleins d'exemples sur internet !

LA LETTRE ÉNERGÉTIQUE – LES INFOS DE VOTRE CONSEILLÈRE EN ÉNERGIE

L'éco-conduite



Les frais de carburant représentent en moyenne 30% de la consommation en énergie d'un ménage, après le chauffage, il s'agit du poste le plus consommateur.

L'idéal est de pouvoir réduire ses déplacements au minimum : covoiturer, utiliser les transports en commun, marcher, etc. En pratique ce n'est pas toujours possible. Par contre, appliquer des petits principes d'écoconduite permettra toujours de réduire un minimum votre budget carburant.

Les principes de base de l'écoconduite :

- Ne jamais laisser tourner le moteur inutilement ; couper le contact dès l'arrêt.
- Soulager la voiture du poids des objets inutiles ; démonter immédiatement après emploi les porte-bagages, porte-skis ou porte-vélos.
- Définir l'itinéraire optimal avant de partir.
- Maintenir une vitesse régulière ; éviter d'accélérer ou de freiner brusquement.
- Anticiper pour éviter les freinages inutiles. Plutôt que de freiner, décélérer doucement en relâchant la pédale d'accélérateur en laissant une vitesse (la plus haute possible).
- Toujours enclencher la vitesse la plus haute possible. Passez la vitesse supérieure dès 2000 tours/min (moteurs diesels) ou dès 2500 tours/min (moteurs essences). Une partie de l'énergie du moteur est perdue par friction mécanique. Ces pertes augmentent avec la vitesse du moteur. En conduisant à un régime moteur inférieur, ces pertes restent limitées.
- Ne pas rouler trop vite ; diminuer sa vitesse sur autoroute de 130 km/h à 120km/h sur un parcours de 100 km ne vous retarde que de 4 minutes mais permet d'économiser plus de 1l de carburant.
- Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois. Conduire avec des pneus sous-gonflés peut provoquer une surconsommation de 8%. La pression préconisée par le constructeur est un compromis entre consommation et confort pour les passagers. En réalité, plus la pression des pneus est élevée et moins le véhicule consomme mais le véhicule est alors moins confortable car on ressent plus les irrégularités de la route.
- De manière générale l'entretien du véhicule est important. Par exemple, si les roues sont mal alignées cela génère des frottements qui augmentent la résistance au roulement. Une huile moteur ancienne ou un filtre sale affecte aussi la consommation en carburant.

L'impact de l'Eco-conduite

- Des économies en carburant significatives : le respect des principes de base permet de réduire de 5 à 25 % la consommation de carburant.
- Des réductions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique ; les transports seraient responsables de 26% des émissions de CO2 en l'Europe.
- La réduction des coûts d'entretien du véhicule car les organes du véhicule (freinage, suspension, moteur) sont moins sollicités.
- Une amélioration du confort pour le conducteur et les passagers grâce à une conduite beaucoup plus souple.
- L'expérience démontre que les éco-conducteurs ont moins d'accidents !



Catherine Mairy

Identifiés et honorés

Grâce à Catherine Mairy, les deux aviateurs américains abattus en septembre 44 par les Allemands au-dessus d'Ivoz-Ramet ont pu être identifiés. Aujourd'hui, deux pierres tombales sont venues s'ajouter au monument adressé aux soldats restés inconnus durant 70 ans.

Il y a un an, le 8 septembre était une journée importante pour Catherine Mairy, Présidente-secrétaire de l'asbl Fort de Flémallle : Prisonnier du temps, qui se donne comme mission d'enseigner aux jeunes générations ce qu'a été la guerre et ses années noires et rappeler à tous que des hommes sont morts pour notre liberté. Elle avait réuni autour du monument dédié aux deux soldats inconnus d'Ivoz-Ramet, une colonne de véhicules militaires d'époque, des passionnés en uniformes, des drapeaux, des représentants des armées américaine et belge afin de leur rendre hommage. Mais contre toute attente, ce-jour-là, tous avaient quitté cet endroit, en donnant un nom à ces deux braves.

C'est grâce à l'acharnement de Catherine Mairy, petite-fille du président de l'Amicale des anciens combattants, aidée de Patrick Brion, Adjudant de l'armée belge attaché au Ministère de la défense et du Major Sidoti représentant de l'Ambassade américaine en Belgique que tout a été possible. En consultant les archives de l'armée américaine, ils ont retrouvé la trace des deux disparus et, par recoupement, ils ont pu les identifier. *«Du côté américain, on déplorait la disparition de deux jeunes aviateurs mais on n'avait aucune idée ni des circonstances, ni du lieu et chez nous, à Flémalle, nous avions connaissance du drame, sans savoir qui étaient ces deux jeunes soldats abattus en plein vol. Aujourd'hui, il est enfin possible de parler d'eux»*, explique Catherine. Il s'agit du Sergent Chef Kenneth C. Mikeman, né le 26 juin 1920 à Custer County en Oklaoma, membre du 153e escadron de liaison du 67e groupe de reconnaissance, enterré au Cimetière américain d'Henri-Chapelle et du Colonel Thomas T. Tornburgh, né le 15 août 1896 dans le New Hampshire, diplômé de l'US Military Academy. Il est enterré au Cimetière d'Arlington dans l'Etat de Washington.
Tous deux ont été abattus par un stuka allemand piloté par le Major Naumann Johannes.
«Le responsable du Cimetière d'Arlington, attend le compte rendu de cette journée. Il m'a dit être très fier, que près de 70 ans plus tard, en Europe on s'intéresse encore à leurs soldats, fier que leur mémoire seront honorées pour longtemps encore».
Si leur nom sont connus depuis un an, ils sont aujourd'hui gravés dans la pierre.
«Je suis petite-fille d'un prisonnier de guerre, dès mon plus jeune âge, j'ai appris à honorer tous ces héros qu'ils soient morts ou vivants. L'asbl «Fort de Flémalle: Prisonnier du temps s'est fixé l'objectif d'entretenir la Mémoire, en soutenant toutes les associations patriotiques flémalloises, mais aussi de faire en sorte que jamais on n'oublie. Aujourd'hui, je pense que notre but est atteint...», conclut Catherine.

Place Mottard en fête le 15 août

Depuis deux ans, les Flémallois n'ont plus besoin de se rendre à Huy ou en Outremeuse pour fêter le 15 août. C'est, en effet à Mons-lez-Liège, sur la place Mottard, qu'ils peuvent profiter d'une grande fête populaire avec,au programme, une course de cuistax dans les rues de Mons, une fête foraine, un château gonflable, des démonstrations de zumba et de sport de combat, de la restauration ainsi que différents stands. La manifestation avait déjà attiré environ 1500 personnes l'an dernier, un score largement dépassé pour cette deuxième édition. Elle est organisée par différents partenaires locaux montois, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, et certains commerçants du quartier, sous l'impulsion de Fabian Pavone, Echevin des associations.
L'événement s'est clôturé par un feu d'artifice et par un concert de reprises de Zucchero.



Flémalle-Astana en tandem solaire



Neuf mille cinq-cents kilomètres en tandem, c'est le défi que se sont lancé les deux Flémallois Elvira et Christian. Une aventure exceptionnelle dont le départ a été donné le lundi de Pentecôte à Chokier et se terminera en octobre.
Les deux Ivotois Christian Van Den Ackerveven et Elvira Askarova partagent depuis toujours la passion du vélo. Lui est pensionné, elle travailleuse indépendante. «Vu que Liège et Astana étaient toutes deux candidates à l'expo 2017, nous avons trouvé amusant d'essayer de les relier en tandem. Nous pouvons partir en vacances, mon mari et moi à n'importe quel moment de l'année et nous n'avons pas réfléchi longtemps pour adhérer au projet «The Sun trip», explique Elvira. Nous partirons seuls jusqu'à Chambery pour rejoindre d'autres participants et effectuer ensemble le reste du périple».
Elvira et Christian sont habitués à effectuer de longues distances et se sont entraînés sérieusement pour être prêts. Leur tandem est tout de même équipé de panneaux solaires. «Ils serviront à peine à compenser les efforts nécessaires à tracter notre petite remorque et il nous restera tout de même à déployer beaucoup d'efforts,» ajoute Elvira.

A l'heure de la distribution de ce bulletin communal, les deux aventuriers seront à peine rentrés du Kazakhstan. Leur voyage aura duré 4 mois. Nous ne manquerons pas de relayer leurs impressions dans le prochain Vivre à Flémalle.

Focus sur la rentrée scolaire 2013-2014

Comme à son habitude, la rentrée scolaire des écoliers flémallois s'est déroulée sous le soleil ce premier lundi de septembre. Les quelques larmes sur les joues des plus petits ont vite séché à mesure que les enfants côtoyaient leurs camarades et retrouvaient leurs institutrices et instituteurs.
Toujours soucieux du bien-être de leurs enfants, les parents s'inquiètent de lui trouver l'école idéale. Elle doit être familiale, conviviale, sécurisante, proche de la maison ou du lieu de travail, elle doit aussi garantir une pédagogie sans cesse novatrice et à la pointe. Nos différents projets pédagogiques s'efforcent de rencontrer ces attentes.

Hier comme aujourd'hui, une école dans chaque quartier !

Grâce à ses 18 implantations scolaires réparties sur son territoire et forte de ses projets novateurs, c'est ce que la commune de Flémalle propose depuis de nombreuses années aux milliers de parents qui lui font confiance, sans distinction de condition ou de culture.

Hier comme aujourd'hui, un réseau reconnu !

Avec près de 1330 enfants inscrits en primaire (+1,5%) et 800 en maternelle (+5%), notre enseignement fondamental communal flémallois constitue bel et bien, proportionnellement au nombre d'habitants, le réseau scolaire communal le plus important de la Province. Il en est même pour l'enseignement fondamental le 3ème réseau communal en nombre absolu d'élèves, juste après Liège et Seraing. Notre enseignement communal est un des plus gros employeurs Flémallois.

Hier comme aujourd'hui, un encadrement optimal !

Dans un monde en constante évolution et malgré un climat social et économique particulièrement difficile, le Collège, par la meilleure application des dispositions légales, maintient un enseignement accessible à tous offrant, une qualité d'accueil et d'encadrement optimal.

Hier comme aujourd'hui, des projets d'avenir !

Toujours proche des préoccupations de chacune et de chacun, le Collège communal s'engage sur la voie de la réussite afin de préparer au mieux l'avenir de nos enfants.
Pour ce faire, une réflexion constante est menée afin de garantir un enseignement de qualité offrant un cadre structurant qui permet aux enfants de s'épanouir dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Hier comme aujourd'hui, une volonté !

L'école doit être un lieu d'émancipation, de formation à l'esprit critique et à la citoyenneté responsable. Elle doit assumer pleinement son rôle d'ascenseur social.



Et pour demain...

La garantie, d'une priorité portée à l'enseignement dans notre politique communale flémalloise !



Sur le chemin des écoliers

Ils l'ont dit, ils l'ont fait... En début d'année, les élèves de l'école communale et l'école Ste Thérèse des Cahottes s'étaient associés afin de réaménager le chemin vicinal Royal d'Ôthet, en faveur du maintien de la faune et de la flore de nos régions.

Après avoir signé une charte avec les représentants du Collège communal, les enfants, aidés par quelques ouvriers communaux, ont fait aboutir les projets annoncés.
Une grande variété de fleurs sauvages ont été semées. Des pommiers et des groseilliers, véritables garde-manger naturels ont été plantés le long du chemin. Des nichoirs à balcon, lieu d'accueil pour les mésanges, des hôtels à insectes favorisant la pollinisation ainsi qu'un abri pour hérisson ont été installés aux abords du sentier.

Le matériel nécessaire à mener à bien l'activité était offert par l'Association wallonne de promotion des chemins et sentiers dans le cadre de l'action «Sentiers.be».

Le sentier «au naturel» a été inauguré fin juin. Les petits ambassadeurs de la nature ont pu présenter, aux autorités communales, leurs différents aménagements et les panneaux explicatifs placés sur le terrain qui permettront d'informer un large public sur les réalisations mises en place.

N'hésitez donc pas à vous y rendre. Ce petit coin calme et verdoyant vous séduira à coup sûr.

Le sentier est accessible depuis la rue de Plateforme, aux Cahottes.

Challenge Régis Genaux

L'école sportive Régis Genaux a mis une fois de plus à l'honneur la carrière internationale du footballeur décédé en 2008, en organisant son tournoi scolaire. Les amis de Régis étaient invités à raconter quelques anecdotes sur l'ancien entraîneur de l'école. On pouvait aussi suivre la retransmission sur écran géant du match Belgique-Serbie, remporté haut la main par nos Diables rouges.
Quant au tournoi, il a été gagné par l'école sportive Régis Genaux.



DONNEZ UN PETIT COUP DE POUCE À LA CROIX ROUGE

Croix-Rouge de Belgique

- Prêt de matériel sanitaire
- Bibliothèque
- Distribution de colis alimentaires aux plus démunis.

La Croix rouge est constamment à la recherche de vêtements, de chaussures pour adultes et enfants mais aussi de linge de lit, de vaisselle et de petits électroménagers en bon état.
N'hésitez pas à déposer vos dons à la Croix rouge de Flémalle.

Contact : Marie-Claire 0499 25 21 40
Leona : 0499 38 76 00

Une boutique de vêtements vient de s'installer au premier étage de leurs locaux, ce qui permettra aux plus nécessiteux d'acquérir des vêtements à bas prix. Les bénéfices permettront de compléter les denrées de la banque alimentaire, de Red Market et du Fournil de Michel.

Croix-Rouge de Belgique - Flémalle
Chaussée de de Ramioul, 4
Permanences :
du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30
le vendredi de 9h30 à 11h30 et de 17h à 19h

La nouvelle loi sur les armes - 08 juin 2006,

quoi de neuf, encore?!

L'AR du 08 mai 2013 modifie l'AR du 20 septembre 1991, KESAKO?

Il fallait s'y attendre, une nouvelle modification intervient dans la législation déjà fluctuante et complexe sur les armes. Elle s'applique cette fois à la catégorie des armes dites historiques, folkloriques et décoratives, de son abrégé barbare « HFD » ainsi qu'aux armes rendues inaptes au tir.

En résumé, et surtout pour faire simple, voici les trois situations de détention concernées par ces nouvelles dispositions.

1°. Détenteur avec agrément collectionneur :

Les armes « HFD » doivent être inscrites dans son registre d'agréments dans les 15 JOURS de l'entrée en vigueur du dit arrêté.

2°. Autres détenteurs :

Les armes « HFD » doivent être déclarées auprès de la police locale (présenter l'arme) dans un délai de 12 MOIS de l'entrée en vigueur de l'AR.

=> enquête de la police sur l'arme (banques de données policières, catégorie,...) et sur d'éventuels troubles à la sécurité ou l'ordre public.
=> délivrance d'un MODELE 6 à l'exclusion de munitions en 3 exemplaires (1 détenteur - 1 Gouverneur - 1 police).
=> encodage RCA.

Ces deux procédures sont GRATUITES mais le contrôle quinquennal sera...PAYANT!

3°. Tireurs avec armes « HFD » :

=> enquête classique comme pour les autres catégories d'armes.
=> délivrance d'un MODELE 6 à l'exclusion de munitions.
=> avertir le Gouverneur qui délivrera la détention définitive.
=> encodage RCA.

Cette procédure est PAYANTE!
En revanche, les seules mesures de sécurités que devra prendre le détenteur « HFD » sera de conserver ses armes NON CHARGEES et HORS DE PORTEE DES ENFANTS.
De plus, ces armes n'entreront pas dans la quantité d'armes détenues pour déterminer les mesures de sécurité à adopter.

Ces nouvelles dispositions vont vraisemblablement encore causer des remous dans le monde des détenteurs d'armes et nous amener un surplus de travail considérable mais comme chaque fois, nous tâcherons de renseigner le citoyen justement et de lui apporter un service de qualité!



Errold Ward,
Chef de Zone

QUELQUES CHANGEMENTS DU CÔTÉ DE LA POLICE

NOUVELLE PROCÉDURE

A partir de ce 1er septembre 2013, afin de faciliter la vie des citoyens flémallois, une nouvelle procédure sera mise en place concernant la perte ou le vol simple de divers documents d'identité.
Afin d'éviter des démarches inutiles, le principe du **guichet unique** sera appliqué. Vous pourrez vous rendre directement et uniquement au service de la population de l'administration communale, où il vous sera demandé de signer un formulaire de déclaration. C'est ce document qui permettra à la police de faire le nécessaire concernant le document volé ou perdu. Il ne sera donc généralement plus nécessaire de faire d'abord une déclaration dans l'un de nos commissariats avant de vous présenter au service de la population. Pour les faits plus graves (vol avec violence, cambriolage,...) cette procédure simplifiée ne peut être appliquée et il faudra d'abord déposer plainte (lors de l'intervention sur place ou au commissariat de police).

NOUVEAUX HORAIRES

Dans le même ordre d'idées, notre recherche permanente d'efficience et notre volonté de garantir, dans les meilleures conditions, un service de qualité à la population, nous amènent à adapter nos horaires d'accueil.
A partir du 01 octobre 2013, le commissariat de la proximité, situé Grand'Route, 289, sera ouvert en semaine de 08h30 à 12h30. Le commissariat des Trixhes, installé rue de l'Arbre Saint-Michel, 1 vous accueillera en semaine de 08h30 à 20h30 et les week-ends et jours fériés de 09 à 17h00.
Cette solution permettra de conserver les deux points d'accueil et de donner un peu plus de possibilité aux policiers afin de remplir leur rôle de proximité et de gestion des quartiers sans générer de coûts supplémentaires.

NOUVEAU SITE

Nous noterons aussi que le nouveau site Internet de notre police locale a été mis en ligne et qu'il devrait s'étoffer au fil des mois pour, là aussi, améliorer l'information à la population et lui permettre de signaler certains faits (notamment les demandes de surveillances d'habitations).
L'adresse du site est :
http://www.lokalepolitie.be/5282/home.html, il est également facile de le trouver à partir d'un moteur de recherche.

NOUVEAU CONTACT

Enfin, si vous avez dernièrement eu besoin d'une intervention policière, vous avez été dirigés vers le **Centre d'Information et de Communication de Liège (101)**. Ici aussi, le but est d'améliorer les services à la population et la sécurité de nos policiers. Soyez cependant rassurés, même si l'appel est pris en charge par ce centre, ce sont nos policiers locaux qui assurent les interventions sur notre territoire.
Soyez persuadés que votre police locale s'efforce d'offrir un niveau de service de qualité et ce à un coût le plus modéré possible.

CAMPAGNE

« TELEPHONE, GSM, INTERNET, TV : OSEZ COMPARER ! »

La commune et le CPAS de Flémalle vous invitent à comparer les offres des différents opérateurs de votre région de sorte que vous puissiez faire votre choix selon vos besoins.

50 % des Belges ont un abonnement mal adapté à leurs vrais besoins.
Même pour un GSM fonctionnant avec une carte prépayée, on peut trouver moins cher. Pourquoi pas vous ?

Téléphone, GSM, internet, TV : osez comparer !

Une campagne d'information ? Pour qui ?

Vous ne comparez pas les différents opérateurs.
Vous utilisez le même abonnement ou la même carte prépayée depuis longtemps.
Vous ne connaissez pas vos besoins réels pour l'utilisation de votre téléphone fixe, de votre GSM, de votre connexion internet et de votre TV numérique.

Vous n'avez pas accès à internet ou vous ne savez pas comment utiliser les outils de comparaison mis à votre disposition sur internet.

Venez à la permanence qui se déroulera dans les locaux de votre commune, une équipe vous aidera à faire cette comparaison !
Ensuite, vous ferez votre choix en toute connaissance de cause.

Que dois-je faire pour obtenir des renseignements ?

Venez à la permanence qui se déroulera à l'Administration Communale de Flémalle
Grand'Route n°287 (Salle du Conseil Communal – rez-de-chaussée)

Les jeudi 28/11 et vendredi 29/11 de 13h30 à 17h
Le samedi 30/11 de 9h à 12h

Munissez-vous, si possible, des dernières factures mensuelles de votre opérateur et une équipe vous aidera à effectuer la simulation et à comparer les différentes options !

Attention ! Le but de cette entrevue est de vous aider à réaliser cette simulation, de vous donner les renseignements exacts vous permettant d'obtenir l'abonnement qui correspond à votre vraie utilisation. Nous ne pourrons pas répondre à toutes vos questions concernant les problèmes que vous rencontrez en matière de télécommunications. Si tel est le cas, nous essaierons cependant de vous aider en vous communiquant les coordonnées des services les plus à même de vous porter assistance.

CPAS



Compteur à budget : Où recharger sa carte?

Qu'est-ce qu'un compteur à budget?
Il s'agit d'un compteur qui s'emboîte sur le compteur d'électricité ou de gaz et qui fonctionne avec un système de cartes rechargeables, un peu comme pour un GSM. Ainsi, avant de pouvoir consommer, le client doit d'abord recharger son compteur à budget d'un certain montant. Une fois le compteur chargé, le client peut consommer de l'électricité ou du gaz à concurrence du montant rechargé.

La pose d'un compteur à budget intervient à la suite d'une procédure de défaut de paiement. Il permet aux ménages en difficultés de bénéficier de la fourniture de gaz et ou d'électricité moyennent le rechargement de la carte. Le compteur à budget peut être placé à la demande du client, mais il s'agit d'une procédure longue et payante.
Pour info, il y a + de 1000 compteurs à budget gaz et /ou électricité placés sur la commune.

Où recharger la carte de mon compteur ?
Actuellement, il est donc possible de recharger directement :

- A l'Administration Communale (bureau d'accueil, au rez de chaussée) durant les heures ouvrables;
- Dans les commerces de proximité (voir liste ci-après);
- Directement auprès du gestionnaire de réseau (RESA secteur gaz et électricité), rue Louvrex, n°95 B à 4000 Liège (durant les heures ouvrables également);
- Dans les cabines téléphoniques publiques « Belgacom » (au moyen d'une carte Proton), mais dans un avenir plus ou moins proche, il ne sera plus possible de le faire.

Liste des commerces de proximité de Flémalle où vous pouvez recharger votre carte :

Librairie Eric P.
Tél. : 04/233.72.63
Rue E'Tiyou, n°57
Du lundi au vendredi de 5h30 à 18h00
Le samedi de 5h30 à 15h00

Librairie de Mat.
Tél. : 04/273.04.83
Avenue Théodule Gonda, n°157
Du lundi au vendredi de 5h00 à 18h00
Le samedi de 7h00 à 13h00

Librairie DELVAU Ivoz-Ramet
Tél. : 04/275.38.68
Chaussée de Ramioul, n°11
Du lundi au vendredi de 5h30 à 18h00
Le samedi de 6h30 à 15h00

VIDEO Flash
Librairie Roger RIGA
Tél. : 04/234.60.91
Grand Route, n°34
Du lundi au samedi
De 6h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Librairie Au Passe Temps
Tél. : 04/275.20.60
Rue des Awirs, n°172
Du lundi au samedi
De 6h00 à 12h15 et de 13h15 à 18h00

CPAS
Relai santé

Mercredi 6 novembre-19h

Conférence sur la fibromyalgie

***par Nadine Chard'Homme,** Infirmière ressource douleur Chronique UCL St Luc à Bruxelles*

Lieu : **Home du Parc** - Grand'Route, n° 287
4400 Flémalle (dans le parc du Château Communal)
Une organisation de FOCUS Fibromyalgie Belgique-asbl en collaboration avec le Relais Santé du CPAS de Flémalle

Fibromyalgie Focus

Personnes de contact :
CPAS - Bénédicte Vivegnis
Tél. 04 235.10.00
Focus FM - 0474 821 104 ou 0498 059 841
Tél. 060 37 88 58
www.focusfibromyalgie.be

ENTREE GRATUITE

Une crèche avant Noël?

Rassurez-vous, loin de nous l'idée d'aborder déjà la période de fin d'année! À chaque saison suffit sa peine :-)

La politique de la petite enfance, ses milieux d'accueil - dont les crèches- sont au cœur de ce billet.

La recherche d'un emploi n'est pas chose aisée mais lorsque vous en avez un, trouver une place pour votre petit chérubin avant son entrée à l'école relève parfois du parcours du combattant. Nous sommes loin de la situation vécue en Brabant wallon mais notre commune a manqué cruellement de places. Loin des 33% de couverture recommandés par l'ONE, la majorité n'a répondu que tardivement à ce manque en créant enfin une nouvelle crèche de 36 places sur le plateau des Trixhes. Mais avec un coût de plus de 1.600.000 €, sans compter le surcoût que le budget ordinaire devra assumer, les services publics sont incapables de répondre seuls à la demande croissante (tout comme pour l'enseignement d'ailleurs mais c'est un autre débat).

Heureusement le secteur associatif et le secteur privé peuvent apporter une réponse rapide, adaptée et moins coûteuse. C'est ainsi que se sont développées autour des écoles libres de Flémalle des structures d'accueil de la petite enfance agréées par l'ONE.

Elles proposent un encadrement professionnel pour vos enfants et sont moins coûteuses aux administrations que les structures publiques. En concertation avec les acteurs de terrain, nous ne manquerons pas d'interpeller la majorité pour voir comment cette dernière pourrait soutenir au mieux ces milieux d'accueil.

En attendant, si vous cherchez une place pour votre enfant, voici leurs coordonnées :

À côté de l'institut du Sacré-Cœur de Flémalle-Haute :

Les Bébinous
rue E. Doneux, 37/A001
Tél. : 0497/53.88.80
Heures d'ouverture : 7h30 - 18h00

À côté de l'institut Saint Joseph de Ramioul (en partenariat avec l'Arc-services de Blégny) :

Les Canailloux
Chaussée de Ramioul, 182
Tél : 0470/99.72.80
Heures d'ouverture : 7h00 - 17h00

À côté de l'institut Saint Baptiste à Flémalle-Grande :

«Le Petit Monde"
Rue des Hospitaliers, 14 B
Tél : 0477/62.34.53
Heures d'ouverture : 7h00 - 18h00

Pour contacter le groupe des Intérêts communaux : info@ic-flemalle.be

Alain Godin

Mail : alain-martine@live.be

GSM : 0488/030894

Adresse:
Rue Trokay, 9/B
4400 Flémalle

PTB+ Flémalle

Les gens d'abord, pas le profit!

Eric Bertarini

Mail:
bertarini.eric.ptb@hotmail.be

GSM:0496/67.55.78

Adresse:
Rue des Tilleuls, 50
4400 Flémalle

Flémallois, Flémalloises...
En espérant que vos vacances ont été bonnes...
Voici la rentrée politique ainsi que la rentrée scolaire, celle-ci avec son lot de changements qui vous ont déjà été signalés avant les vacances, notamment la mise en place des garderies payantes...
D'après les contacts que nous avons avec les syndicats(toutes fédérations confondues), la rentrée risque d'être marquée par des actions dans l'enseignement et tous les autres secteurs.
Ceci est une des conséquences due à la crise économique , prônée par nos responsables de la Région Wallonne qui font subir une cure d'austérité aux communes.
Rappelons-nous que le budget 2013 a vu son lot de nouvelles taxes, sur les piscines de plus de 100m², les logements vides, et les nights shops.
2014 ne devrait pas faire déroger à la règle, nous vous rappelons que ces décisions vont tomber rapidement dans le courant de septembre/octobre.

Pour suivre le fil de notre actualité:

Facebook : https://www.facebook.com/ptb.flemalle.33
Email du secrétariat: ptbflemalle@outlook.com
Téléphone : 0471/08.35.86



Dominique PERRIN
Conseiller communal
Observateur à l'ASBL Préshistosite
dominique.perrin@gmail.com



Jeanine WINTGENS
Conseillère communale
wintgensj@yahoo.fr



Jessica VEZZARO
Conseillère communale
j.vezzaro@gmail.com



Alberto AVALLONE
Conseiller CPAS et observateur à l'ASBL Foot entente Flémalle
albert251254@yahoo.fr

ecolo
Locale Flémalle

La Locale Ecolo de Flémalle et ses mandataires ont le plaisir de vous inviter à participer à leurs Assemblées mensuelles.

N'hésitez pas à nous contacter.
Secrétariat de la Locale :
Avallone Carmine – Tél. 0474/88.05.47 et
Vezzaro Silvio – Tél. 0495/38.56.69
Adresse E-mail : secretariat@flemalle.ecolo.be



Victor KADIMA
Administrateur Maison des Hommes
victor.kadima@skynet.be



Isabelle SAMEDI
Administratrice ASBL ALem (agence pour l'emploi)
samediisabelle@hotmail.com



Nicolas RAIMONDI
Observateur
asbl Maison des Jeunes
supermoustique@hotmail.com



Frédéric GUIDOSSE
Observateur asbl Centre culturel
j.vezzaro@gmail.com



Anne PIRNAY
Observateur asbl Centre culturel et Centre wallon d'Art contemporain
fatojan@hotmail.com

L'Ecologie politique en quelques lignes...
La spécificité que l'écologie politique affirme aujourd'hui, ce n'est pas seulement la défense de la nature dans un monde fini dont les ressources sont limitées, mais qu'il nous faut la transmettre aux générations futures dans le meilleur état possible.

Une autre méthode de pensée et d'action...
L'écologie politique propose de penser et d'agir en tenant constamment compte du triangle que forment l'individu, l'environnement et la société.
La participation des citoyens aux choix collectifs est, pour les écologistes, indispensable.
L'éthique est absolument essentielle pour réconcilier les citoyens et leurs représentants politiques.

L'écologie politique, la force du 21ième siècle...
Au 19ème siècle, le « libéralisme » a permis l'émergence de la démocratie. Au 20ème, le « socialisme » l'a aidée à intégrer la dimension sociale. Depuis la fin du second millénaire, l'écologie politique poursuit ces mouvements d'émancipation en y inscrivant l'environnement et les générations futures au coeur du projet démocratique. En ce sens, les partis écologistes incarnent bien la nouvelle force du 21ème siècle.

Auteur de l'article : AVALLONE ALBERT – Conseiller CPAS

PS

Chères concitoyennes, Chers Concitoyens,

Au moment d'écrire ces mots, la direction d'ArcelorMittal a une nouvelle fois posé un ultimatum. Une provocation de plus vis-à-vis des syndicats, des inquiétudes supplémentaires pour les travailleurs et leurs familles. Plus que jamais, l'issue de ce combat semble incertaine. Plus que jamais, le PS flémallois sera aux côtés des travailleurs. Leur combat reste notre combat.

Soutenir le combat des travailleurs, soutenir la population flémalloise, c'est aussi la tâche à laquelle s'attelle la majorité communale dirigée par notre bourgmestre, Isabelle Simonis. Dans un contexte difficile suite à la crise financière et sociale, la majorité PS parvient à garantir aussi bien au niveau de l'administration communale qu'au niveau du CPAS, la même qualité de services et l'emploi communal tout en maintenant le budget de notre commune en équilibre.

D'un point de vue strictement politique, nous sommes à la veille d'élections cruciales pour l'avenir de notre pays. La Flandre risque d'entrer encore plus dans une dérive nationaliste et ultra-libérale. En outre, certains politiciens francophones libéraux semblent prêts à pactiser avec les nationalistes pour conserver leur poste au gouvernement.

Le PS soutient l'idée de régions fortes disposant d'une autonomie importante, mais le PS reste également attaché au maintien d'une solidarité nationale et s'opposera avec fermeté à toute tentative de détricotage de la sécurité sociale.

SIMONIS Isabelle
THEMONT Sophie
PAVONE Fabian
LEONARD Laurent
POLESE Valter
D'JOOS Marc
MEGALI Catherine
VERVAEREN Jean-Jacques
DISTER Jérôme
MANTANUS Maggy
HOURLAY André
WINTGENS Jeanine
VANDELLI Frédéric
COPELLI David
PASSANI Véronique
CLAESSENS Marc
HAMIDOVIC Amir
DANTINE Fabienne
COMELLI Virginie
BODARWE Dominique

Pour tout renseignement

Stéphane Gillon
Président de l'USC Flémalle

Adresse: rue des Hospitaliers, 10 4400 Flémalle
Tél. : 0478 30 40 54
Mail : stephane.gillon@skynet.be

Le MR n'a pas souhaité publier d'article dans ce numéro

REQUALIFICATION DU QUARTIER DES TRIXHES,

SUITE ET… ET PAS FIN !

Chers concitoyens,



C'était l'un des premiers dossiers de la nouvelle législature. C'était également le premier signe d'une collaboration consolidée entre les services de la Maison des Hommes et de l'administration communale.

Comme j'avais eu l'occasion de l'exposer succinctement dans les colonnes de ce bulletin d'information, la commune et la société ont conjointement posé leur candidature en janvier dernier dans le cadre d'un appel à projets visant à la réhabilitation des quartiers de logements publics.

Un appel à projets qui rencontre particulièrement les objectifs poursuivis par la majorité communale dans sa déclaration de politique du logement : cohésion sociale, densification des zones d'habitat, diversification des fonctions, modernisation…

Autant de priorités auxquelles les instances régionales auront manifestement été sensibles dès lors qu'elles ont retenu, en juillet dernier, le dossier flémallois parmi les 12 projets présélectionnés sur l'ensemble de la Wallonie. Cette présélection nous donne accès à l'ultime étape au terme de laquelle seuls 5 dossiers seront en définitive choisis pour bénéficier d'une aide régionale substantielle.

L'enjeu est de taille puisque, avec la réalisation de 36 logements neufs et le réaménagement des espaces publics, il s'agit ni plus ni moins que de jeter les bases d'un projet plus global qui a pour ambition de conférer au quartier des Trixhes une identité nouvelle, plus moderne, par le biais d'une restructuration spatiale et d'une redéfinition des lieux de vie.

Autant de raisons qui justifient qu'ensemble, la commune et la société d'habitations sociale aient immédiatement réagi à cette présélection pour entamer sans attendre les études demandées par la Région et sur base desquelles elle sera amenée à statuer dès janvier prochain.

Gageons que les efforts consentis seront dûment récompensés et que le prochain bulletin d'information sera pour moi l'occasion d'annoncer le lancement de ce vaste chantier. A suivre donc…

Jérôme Dister,
Président de la Maison des Hommes

Population

La biométrie est à notre porte…



Faisant figure de précurseur, dès le dernier trimestre 2013, la Belgique franchira une nouvelle étape en introduisant la biométrie dans le passeport belge ainsi que dans le titre de séjour des étrangers.
Le but étant de répondre aux normes européennes qui entendent améliorer la sécurité des citoyens en garantissant par cette pratique que leurs documents de voyages sont quasi infalsifiables.
Cette innovation permettra également de renforcer la sécurité des territoires en luttant contre la fraude à l'identité.

En pratique, notre commune sera équipée:

- de matériel permettant de scanner votre photo qui devra être aux normes suivantes : photo sur fond blanc, regard droit et visage de face sans expression particulière, cheveux ou éventuellement foulard ne se confondant pas avec le fond blanc de la photo.
- d'un lecteur d'empreintes digitales.
- d'un «PAD de signature» (vous pourrez, au moyen d'un stylet apposer votre signature qui sera immédiatement introduite sur le document de base).

Vous pouvez, pour tout renseignement complémentaire, contacter le service au 04/234.88.57.

Les passeports et titres de séjour que vous possédez, pour autant qu'ils soient toujours en ordre de validité, ne doivent pas être remplacés.
Cette nouvelle pratique n'engendrera pas de coût supplémentaire mais il est cependant important de vous informer que le temps nécessaire à la prise de ces données biométriques sera lui par contre plus important.
Le personnel du service de la population devant aussi s'adapter à ces nouvelles dispositions mettra tout en œuvre afin de vous recevoir dans les meilleures conditions possible souhaitant également votre indulgence et votre compréhension…

Les Noces

1er et 2e trimestres 2013

OR (50 ans de mariage)
DIAMANT (60 ans de mariage)
BRILLANT (65 ans de mariage)

BRILLANT

NOEL Henri & MOUSNY Lucienne, rue Rouffa, 51

DIAMANT



VANCRAENEN Jules & CORNET Elisabeth, rue Haute Rochette, 102
MONDY Robert & LIEBEN Marie, Sart le Diable, 9
GENIE Paul & MENSIER Jeannine, Avenue des Alunières, 24
POLLARD François & GODEFROID Carmen, Quai du Halage, 36
IANNETTA Michele & PIPARO Filomena, rue des Djournâs, 1
DANS Jean & BEDUIN Monique, rue Harkay, 607
FAIRON Roger & STIENNON Marcelle, rue Basse Voie, 15

OR



BERADYA Mohamed & NIRI Zouhra, rue de l'Aite, 5
KONTRA Lajos & SIMAL Micheline, Cour Bottet, 56
MARIANACCI Benito & PELLICCIA Maria, rue des Boiseurs, 8
DUPONT Jules & SEVENANTS Arlette, Impasse Phénix, 7
HAUWAERT Victor & GRAINDORGE Juliette, rue JL Adam, 179
PALUMBO Diego & FIGLIOLA Giuseppa, rue du Village, 86
NOISET Adelin & SILIEN Rose, Grand Pré, 43
COSAN Yavuz & DELCOURT Micheline, Chaussée de Ramet, 71

DIAMANT



VANDERHEYDEN Léon & BODSON Josée, place Emile Vinck, 0/D006
POLLARD François & GODEFROID Carmen, Quai du Halage, 36

OR

SWINNEN Joseph & WIONMONT Josianne, rue des Awirs, 140

DIAMANT



ZAWADA Stéphan & HUS Julia, Route de France, 858
CHAMPAGNE Roger & NARDELLOTTO Thérèse, Avenue des Alunières, 120

OR



BERNARD Maurice & HUYBRECHT Alberte, rue de la Rochette, 120
LEFEBVRE Paul & VERMANG Huguette, rue Fays, 230

OR



WERY René & DELANDSHEERE Francine, rue Emile Vandervelde, 9
DOYEN Guy & MIGNON Edmée, rue du Moulin, 27
LACROSSE Victor & DEMOITIÉ Lise, rue de Waraxhe, 10
SALZANI Angelo & GARCIA PUERTA Rosario, rue des Penseurs, 12
CHIODO Michèle & PANTUSA Anna, rue de la Fontaine, 9

BRILLANT



CARLETINO Pietro & HUSKIN Josée, rue de l'Alouette, 49/A

DIAMANT



MARIQUE Daniel & MASILLON Ginette, rue Sart le Diable, 61

OR



HERMAN-DECOUX André & DEBOIS Elisabeth, rue de la Fontaine, 113

Toute la famille était là pour les 100 ans d'Amélia



Amelia di Giorgi est née en Italie, le 2 juillet à Cervinara, une petite ville située non loin du Vésuve. Alors qu'elle a 12 ans, la famille quitte la région de la Campina pour s'établir dans le nord de l'Italie.

La vie s'écoule douce et pleine de tendresse auprès de ses parents et de ses frères et sœurs. Amelia apprend l'art du tricot sur machine et confectionne des vêtements en laine.
En 1936, la jeune Amelia épouse le beau Zaverio avec qui elle aura trois enfants. La guerre éclate, l'Italie sort exsangue et le travail manque. La famille, l'âme en peine, quitte son pays natal en 1949 pour s'expatrier en Belgique. L'adaptation n'est pas si facile et les montagnes aux cimes enneigées manquent à leur quotidien.
Zaverio participe à la réalisation du barrage d'Eupen en tant que chef d'équipe. Le barrage construit, en 1951, il est engagé à l'usine de Cockerill pendant qu' Amelia élève les enfants et s'occupe de la maison. Elle aime chanter les jolies ballades de son pays natal et la joie règne dans la petite maison flémalloise.

Mais en 1954, ce bonheur le jour prend une tournure tragique par le décès inattendude Zafirio, victime d'un accident sur son lieu de travail.
Amélia fera preuve d'un courage exemplaire et élèvera seule ses trois enfants.

Aujourd'hui, c'est une adorable petite dame, coquette et agréable qui fête ses 100 ans.
Ses enfants, ses amis ainsi que toutes les personnes qui prennent soin d'elle au quotidien étaient réunis à la maison de repos où elle séjourne. Certains membres de sa famille sont venus expressément de l'étranger pour l'occasion. Le Collège communal, représenté par Valter Polèse, Echevin de l'Etat civil, a tenu à lui temoigner sa sympathie et lui a offert une télévision.

Ils nous ont quittés

Alcoleas Garcia Pilar, 84 ans
Giesberts Daniel, 60 ans
Iliaens André, 80 ans
Steffan Lina, 92 ans
Horman Geneviève, 91 ans
Galand Michel, 83 ans
Berghmans Berthe, 69 ans
Teunis Monica, 87 ans
Pétersile Léon, 76 ans
Danze Paulette, 92 ans
Stramare Luciano, 91 ans
Parisse Jean, 88 ans
Thomas Claire, 82 ans
Pollard Odette, 87 ans
Burton Marguerite, 79 ans
Deleuze Suzanne, 91 ans
Haelewyn Marie, 90 ans
Dehosay Armand, 74 ans
Szczepaniak Zygmunt, 84 ans
Broccia Giovanna, 92 ans
Franic Mire, 82 ans
Gengou Freddy, 67 ans
Vandeperre Huguette, 64 ans
Carol Charles, 86 ans
Stille Nicole, 44 ans
Glaude Jeannine, 86 ans
Fadeur Jules, 79 ans
Salvaggio Pietro, 62 ans
Volcher Jules, 66 ans
Morlini Franceschina, 85 ans
Balhant Marie, 82 ans
Leclercq Joséphine, 85 ans
Lizin Andrée, 77 ans
Scarpino Angelina, 77 ans
Bourdouxhe Hélène, 78 ans
Clajot Raymond, 81 ans
Bernard Raymonde, 62 ans
Colson Guy, 72 ans
Bodart Léopold, 84 ans
Debande Christiane, 63 ans
Detaille Christiane, 72 ans
Mespouille Sandrine, 42 ans
Cricboom Marie-Dominique, 49 ans
Bodart Michel, 86 ans
Delré Jean, 73 ans
Kimpinaire Marie, 81 ans
Geerts Joséphine, 90 ans
Lacroix Elisabeth, 91 ans
Matthys Georges, 72 ans
Roland Damien, 32 ans
Hautecler Eva, 78 ans
Schlesser Nelly, 72 ans
Darques Eugène, 91 ans
Nicolas Catherine, 57 ans
Tenret Valère, 86 ans
Hyart Suzanne, 77 ans
Van den Ackerveken Théodoor, 92 ans
Dejace Jeannine, 89 ans
Pouillon Thomas, 81 ans
Kruck Monique, 60 ans
Lagaeysse Armand, 90 ans
Gerbinet Léon, 79 ans
Plomteux José, 90 ans
Goffart Nicolas, 91 ans
Wilmotte Georges, 85 ans
Counasse Marie, 89 ans
Galère Jean, 67 ans
Ramackers Louise, 92 ans
Pirotte Nelly, 90 ans
Quitis Victorine, 90 ans
Collon Marguerite, 91 ans
Theunissen Jeannine, 82 ans
Perin Suzy, 70 ans
Lecocq David, 35 ans
Rivituso Guy, 64 ans
Gérard Roger, 65 ans
Réner Nicole, 64 ans
Grégoire Marie, 99 ans
Sabbatini Siro, 93 ans
Blandina Leonardo, 80 ans
Marchetta Gerlando, 73 ans
Valle Joseph, 58 ans
De Vrieze Germana, 91 ans
Masuyr Jeanne, 85 ans
Delbrouck Simone, 83 ans
Ledent Georgette, 98 ans
Leroy Joseph, 54 ans
Lespagne Georgette, 91 ans
Libion Roger, 82 ans
Voets Louis, 78 ans
Vanderschraege Elvire, 82 ans
Miralles-Llovet Rosa, 89 ans
Vissers Irma, 85 ans
Gillon Julien, 89 ans
Denis Georgette, 86 ans
Dock Claudine, 73 ans
Hooghstoel Etienne, 61 ans
Crolop Barbara, 78 ans
Laruelle Marguerite, 84 ans
Bertrand Léon, 66 ans
Lamontagne Yolande, 84 ans
Godenne Gilberte, 91 ans
Rolus Simon, 76 ans
Joachim Léontine, 88 ans
Bailleul Lucrèce, 83 ans
Houbrix Gillette, 79 ans
Maba Mboma Bellord, 30 ans
Dheur Marie-José, 81 ans
Muller Marie, 57 ans
Agbo Abilé, 40 ans
Hulin Jean, 70 ans
Paganelli Marta, 66 ans
Paye Franz, 76 ans
Daemen Louis, 74 ans
Gobbo Dina, 81 ans
Mausen Johann, 84 ans
Tips Guy, 70 ans
Lafontaine Albert, 88 ans
Burgio Leonardo, 77 ans
Hintzen Marie-Claire, 57 ans
Eigenstetter Francis, 61 ans

Bienvenue aux *nouveau-nés*

AGNELLI Lisa 27 fevrier
AKAN Giulia 14 fevrier
ANDICH Mehdi 29 mai
ANGILELLA Sofya 18 fevrier
AYAZ Sehit 11 juillet
AZIZ Mehdi 31 mai
BAH Ismael 14 avril
BALLEUX Chloé 13 fevrier
BARBIER Kassy 06 juin
BETTAHAR Mohamed 08 mai
BRASSEUR Léa 14 mars
BUGARI Leon 19 fevrier
BURTON Sania 25 fevrier
BUSUITO Julio 27 avril
CABIDDU Alex 12 juillet
CAMARA Fatouma 21 mars
CASTELLI Léa 18 juin
CICHELLI Lorenzo 20 mars
CONSTANT Lou 13 juin
CONTRAFATTO Gabriele 15 juillet
CRICCHIO Ilenia 22 mars
CUPPENS Loris 15 mai
DAOU Khalil 02 juillet
DAUTZENBERG Eden 05 avril
DE VUYST Rachel 11 juin
DEJASSE Julian 02 août
DEMET Estelle 20 fevrier
DENIS Lina 25 avril
DEPAS Noa 19 juin
DEPAYE Luisa 17 fevrier
DEQUINZE Samuel 26 avril
DIMITRIOU Fotini 03 mai
DOMBEU Nathan 25 juillet
DUBOIS Maël 12 mars
DUBOIS Marissa 06 juillet
DUGUET Simon 20 avril
DUSSARD Arthur 30 avril
FRANCESCHINI Tymao 24 juin
FRANCOIS Amélia 04 mai
FREDERICK Anaïs 01 mars
FRIKICHE Romaissa 04 mars
GENDEBIEN Cyril 05 mai
GEORGES Ruben 25 avril
GHIDINI Julien 05 juillet
GIESBERTS Liloo 10 mai
GIESBERTS Ziggy 10 mai
GILLON Léa 17 juin
GRAND'RY Enola 21 mai
GUIDOSSE Pablo 30 mars
HAID Chloé 12 août
HALLEZ Orlann 10 juillet
HEINE Liam 07 mars
HORBACH Emelyne 26 avril
IANNETTI Tristan 23 mai
INCERA ALVAREZ Leandro 21 juin
JASSIN William 29 juillet
JOIRIS Justin 11 mars
JOLIET Louis 09 mars
JOWAY Tom 16 avril
KIDANE Robin 10 juin
KLEIN Elyna 12 fevrier
KNUTS Elise 06 juillet
LACHARRON Lise 05 juillet
LALOUX Léana 30 juillet
LEMOINE Simon 21 mars
LIEGEOIS Giulia 25 avril
MAES Romain 07 avril
MAKUMBUNDU Glenn 09 fevrier
MARCELIN Emma 14 juin
MARQUET Damien 31 mars
MATTIELLO Alessio 22 mai
MAVINGA POBA Cohen 17 avril
MICHEL Lynn 31 juillet
MORREALE Valentino 27 juin
MOULIN Arthur 12 avril
MUNSTERS Damon 12 août
MUSONI Enrick 11 mars
NAISY Sacha 08 avril
NASSIR Leanne 31 juillet
NEYMAN Joshua 18 juillet
NZAHOULT Joshua 05 août
OUSSALAH Yanis 25 mars
PACOLET Kendra 05 mars
PAVLOVIC Marina 27 avril
PETITFRERE Inah 13 juin
PIRLOT Ugo 09 juillet
PIRRONE Matteo 21 mai
PISCITELLO Alyssa 02 mai
POELMANS Peyton 05 août
PRETKIEL Alan 23 juillet
PUGLIESE Eline 16 fevrier
PUTTEMANS Guillaume 20 mars
RACCUGLIA Andres 18 juin
ROELAND Hugo 27 juillet
SALEMI Clara 15 mars
SALVE Lily 06 avril
SAUVAGE Aïden 10 mars
SAWINSKI Philippe 04 avril
SONNET Louckas 01 août
SPRIMONT Manoa 26 juin
STACHA Irina 12 août
STEENWINCKELS Dario 20 juin
TEBALDI Louka 05 avril
TIELEN Noah 22 avril
VAN NERUM Zoryn 27 juin
VANGOETHEM Alexis 16 juillet
VANSICHEM Giulian 26 mars
VARAGONE Eva 08 août
VECCHIA Enzo 26 fevrier
VECCHIA Tiago 26 fevrier
VENDRAME Valentin 25 juin
VILENNE Sylou 16 mai
WIAME Emma 26 juillet

Ils se sont dit « *Oui* »

mariages du 01/03/2013 jusqu'au 31/07/2013

Hansen Frédéric et Vergetin Michèle
Leloup Eric et Dejaive Pascale
Delsaerdt Franci et Smets Joëlle
Grégoir Vincent et Chiodo Isabelle
Delcommune Eric et Ruggieri Fabienne
Beqiraj Renald et Bartolini Marilyn
Mottard Alain et Stratis Kelly Verviers
Feron Vincent et Meelbergs Aurélie
Comini Jimmy et Rapanotti Angélica
Apers Yves et Georges Murielle
Bawin Régis et Jadoul Carine
Livadiotis Stavros et Crahay Martine
Hardy Jordan et Preud'homme Maryka
Barry Amadou et Sow Aminata
Decelle Lionel et Appeldoorn Charlotte
Diez Alexandre et Poumay Jessica
Cox Jacques et Bernier Marthe
Libert Alain et Tebaldi Cristina
Giarrizzo Mario et Delporte Françoise
Huppen Jean-Luc et Valle Aurore
Paspont Patrick et Tonneau Geneviève
Collin Michel et Vergauwe Nathalie
Carcillo Frédéric et Tarillon Marie-Elisabeth
Delclisard Romain et Januth Michèle
Looijen Patrick et Docquier Christel
Hermann Cédric et Dal Bon Cynthia
Mulquet Lionel et Zanni Sandra
Brucoli Giovanni et Bešić Sandra
Paskhalis Eric et Tomei Sandra
Strykers Jean et De Mello Fernandes Roseli
Arlotti Luc et Wathieu Valérie
Cockx Frédéric et Demoulin Nathalie
Gilles Julien et Knaep Cindy
Evrard Christophe et Dethier Vanessa
Boulanger Jean et Meyer Léona
Dosseray Laurent et Lucchese Nathalie
Curto Patrice et Ruscelloni Patricia
Verellen Ulysse et Desilles Laetitia
Bracke Albert et Dechesne Dominique
Velazquez Saez Daniel et Baümker Karin
Tribeche Rachid Bechloul et Raway Chantal

